REPUBLIQUE FRANCAISE

24260053400034	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT **EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE DIE**

SERVICE PUBLIC LOCAL
EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS

M42

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

BUDGET : **ABATTOIR**

ANNEE 2020

SOMMAIRE

I.Informations générales
p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget
p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget
p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.15 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.19 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
p.20 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.22 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
p.23 C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
p.25 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.26 D - Arrêté et signatures	X	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II — A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	87 004,74	117 532,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	28 479,46	
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 047,80	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	117 532,00	117 532,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	117 532,00	117 532,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.
En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES — A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
011	Charges à caractère général	4 115,00	0,00	0,00		4 115,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 370,00	0,00	0,00		11 370,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 485,00	0,00	0,00		15 485,00
66	Charges financières	13 100,00	0,00	0,00		13 100,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00		500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	1 000,00		0,00		1 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		**30 085,00**	**0,00**	**0,00**		**30 085,00**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*7 100,00*		*0,00*		*7 100,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*	*49 215,00*		*0,00*		*49 215,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*			*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***56 315,00***		***0,00***		***56 315,00***
TOTAL		86 400,00	0,00	0,00		86 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**86 400,00**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	69 180,00	0,00	0,00		69 180,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		69 180,00	0,00	0,00		69 180,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**69 180,00**	**0,00**	**0,00**		**69 180,00**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*	*17 220,00*		*0,00*		*17 220,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*			*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***17 220,00***		***0,00***		***17 220,00***
TOTAL		86 400,00	0,00	0,00		86 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**86 400,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**0,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 -- DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	5 225,00	1 895,10	0,00		7 120,10
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	336 205,00	26 584,36	45 584,74		408 374,10
	Total des dépenses d'équipement	341 430,00	28 479,46	45 584,74		415 494,20
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 275,00	0,00	28 335,00		202 610,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	174 275,00	0,00	28 335,00		202 610,00
45..	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**		**0,00**	**0,00**		**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**515 705,00**	**28 479,46**	**73 919,74**		**618 104,20**
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*17 220,00*		*0,00*		*17 220,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*156 250,00*		*13 085,00*		*169 335,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***173 470,00***		***13 085,00***		***186 555,00***
010	Stocks (5)					
	TOTAL	689 175,00	28 479,46	87 004,74		804 659,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**2 047,80**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**806 707,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
13	Subventions d'investissement	127 730,00	0,00	55 300,53		183 030,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	320 400,00	0,00	38 935,00		359 335,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	448 130,00	0,00	94 235,53		542 365,53
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	10 211,47		10 211,47
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	10 211,47		10 211,47
45..	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**		**0,00**	**0,00**		**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**448 130,00**	**0,00**	**104 447,00**		**552 577,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*7 100,00*		*0,00*		*7 100,00*
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*49 215,00*		*0,00*		*49 215,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*156 250,00*		*13 085,00*		*169 335,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***212 565,00***		***13 085,00***		***225 650,00***
010	Stocks (5)					
	TOTAL	660 695,00	0,00	117 532,00		778 227,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**778 227,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**0,00**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	28 335,00	13 085,00	41 420,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 895,10	0,00	1 895,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	72 169,10	0,00	72 169,10
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	**102 399,20**	**13 085,00**	**115 484,20**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 047,80

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	117 532,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	55 300,53	0,00	55 300,53
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	38 935,00	13 085,00	52 020,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	**94 235,53**	**13 085,00**	**107 320,53**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	10 211,47

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	117 532,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	**Charges à caractère général (5)(6)**	**4 115,00**	**0,00**	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	830,00	-495,00	
6064	Fournitures administratives		0,00	
6068	Autres matières et fournitures		50,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	830,00	0,00	
6156	Maintenance	425,00	0,00	
6161	Multirisques	510,00	75,00	
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	
6231	Annonces et insertions		270,00	
6256	Missions	100,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement		100,00	
6287	Remboursements de frais	920,00	0,00	
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**11 370,00**	**0,00**	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 370,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	33,00	0,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	20,00	0,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	5 160,00	0,00	
6414	Indemnités et avantages divers	985,00	0,00	
6415	Supplément familial	190,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 970,00	0,00	
6452	Cotisations aux mutuelles	120,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	262,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	260,00	0,00	
014	**Atténuations de produits (7)**		**0,00**	
65	**Autres charges de gestion courante**		**0,00**	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	**15 485,00**	**0,00**	
66	**Charges financières (b)(8)**	**13 100,00**	**0,00**	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 100,00	160,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)		-160,00	
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**500,00**	**0,00**	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)**		**0,00**	
022	**Dépenses imprévues (exploitation) (f)**	**1 000,00**	**0,00**	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**30 085,00**	**0,00**	
023	***Virement à la section d'investissement***	***7 100,00***	***0,00***	
042	***Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)***	***49 215,00***	***0,00***	
675	*Valeurs comptables des immobilisations cédées*		*0,00*	
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles*	*49 215,00*	*0,00*	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**56 315,00**	**0,00**	
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati***		***0,00***	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***56 315,00***	***0,00***	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**86 400,00**	**0,00**	

+

RESTES A REALISER 2019 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**0,00**

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	**Atténuations de charges**		**0,00**	
70	**Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar**	**69 180,00**	**0,00**	
70611	Abattage de gros bovins	57 760,00	0,00	
7062	Redevances d'utilisation de locaux et d'équipements	10 500,00	0,00	
7087	Remboursements de frais	920,00	0,00	
74	**Subventions d'exploitation**		**0,00**	
75	**Autres produits de gestion courante**		**0,00**	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		**69 180,00**	**0,00**	
76	**Produits financiers (b)**		**0,00**	
77	**Produits exceptionnels (c)**		**0,00**	
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	**69 180,00**	**0,00**	
042	***Opérations d'ordre de transfert entre section (8)***	***17 220,00***	***0,00***	
777	*Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci*	*17 220,00*	*0,00*	
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat***		***0,00***	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***17 220,00***	***0,00***	
75	**Autres produits de gestion courante**			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**86 400,00**	**0,00**	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	**Immobilisations incorporelles (hors opérations)**		**0,00**	
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**5 225,00**	**0,00**	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	3 330,00	0,00	
21735	Installat° générales, agencements, aménagements des con	1 895,00	0,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**		**0,00**	
23	**Immobilisations en cours (hors opérations)**	**336 205,00**	**45 584,74**	
2313	Constructions	336 205,00	45 584,74	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		0,00	
	Total des dépenses d'équipement	**341 430,00**	**45 584,74**	
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**174 275,00**	**28 335,00**	
1641	Emprunts en euros	18 025,00	-13 325,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		28 575,00	
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésoreri	156 250,00	13 085,00	
	Total des dépenses financières	**174 275,00**	**28 335,00**	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	**515 705,00**	**73 919,74**	
040	***Opérations d'ordre de transfert entre section (7)***	***17 220,00***	***0,00***	
	Reprises sur autofinancement antérieur	***17 220,00***	***0,00***	
13911	*Etat et établissements nationaux*	*9 120,00*	*0,00*	
13912	*Régions*	*575,00*	*0,00*	
13913	*Départements*	*5 000,00*	*0,00*	
13914	*Communes*	*95,00*	*0,00*	
13915	*Groupements de collectivités*	*580,00*	*0,00*	
13917	*Budget communautaire et fonds structurels*	*1 000,00*	*0,00*	
13918	*Autres*	*850,00*	*0,00*	
041	***Opérations patrimoniales (9)***	***156 250,00***	***13 085,00***	
1315	*Groupements de collectivités*		*0,00*	
16441	*Opérations afférentes à l'emprunt*	*156 250,00*	*13 085,00*	
2762	*Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.*		*0,00*	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	***173 470,00***	***13 085,00***	
			0,00	
			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	**689 175,00**	**87 004,74**	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	**28 479,46**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	**2 047,80**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**117 532,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**	**127 730,00**	**55 300,53**	
1311	Etat et établissements nationaux	45 120,00	0,00	
1312	Régions	22 440,00	20 750,00	
1313	Départements	22 440,00	20 750,00	
1317	Budget communautaire et fonds structurels	37 730,00	13 800,53	
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**	**320 400,00**	**38 935,00**	
1641	Emprunts en euros	164 150,00	25 850,00	
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorer	156 250,00	13 085,00	
20	**Immobilisations incorporelles**		**0,00**	
21	**Immobilisations corporelles**		**0,00**	
22	**Immobilisations reçues en affectation**		**0,00**	
23	**Immobilisations en cours**		**0,00**	
	Total des recettes d'équipement	**448 130,00**	**94 235,53**	
10	**Dotations, fonds divers et réserves**		**10 211,47**	
1068	Autres réserves		10 211,47	
27	**Autres immobilisations financières**		**0,00**	
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.		0,00	
	Total des recettes financières		**10 211,47**	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	
	TOTAL RECETTES REELLES	**448 130,00**	**104 447,00**	
021	***Virement de la section d'exploitation***	***7 100,00***	***0,00***	
040	***Opérations d'ordre de transfert entre section (6)***	***49 215,00***	***0,00***	
21738	*Autres constructions*		*0,00*	
28031	*Amortissements des frais d'études*	*105,00*	*0,00*	
28135	*Installat° générales, agencements, aménagement des cons*	*11 000,00*	*0,00*	
281735	*Installations générales, agencements, aménagements cons*	*650,00*	*0,00*	
281738	*Autres contructions*	*37 460,00*	*0,00*	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	***56 315,00***	***0,00***	
041	***Opérations patrimoniales (8)***	***156 250,00***	***13 085,00***	
1318	*Autres*		*0,00*	
16449	*Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorer*	*156 250,00*	*13 085,00*	
21735	*Installat° générales, agencements, aménagements des con*		*0,00*	
2317	*Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition*		*0,00*	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	***212 565,00***	***13 085,00***	
			0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	**660 695,00**	**117 532,00**	

+

RESTES A REALISER 2019 (9)	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**117 532,00**

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ABATTOIR	BS 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ABATTOIR	BS 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					435 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					100 000,00									
00000503764	SA CREDIT AGRICOLE DE LA DROME SA	30/03/2011		11/07/2011	100 000,00	F		3.88	3.88		T	X	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					335 000,00									
050233	SA CACIB CREDIT AGRICOLE CORPORATE ET INVESTMENT BANK	03/11/2005		15/12/2006	335 000,00	F		5.41	4.26178		A	X	N	A-1
Total général					435 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ABATTOIR	BS 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			09/11/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	
Linéaire	2182 Camions poids lourds	7	
Linéaire	2182 Véhicules et utilitaires	7	
Linéaire	2182 Vélos	5	
Linéaire	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	7	05/12/2012
Linéaire	2031 Frais d'études	5	09/11/2017
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	09/11/2017
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	09/11/2017
Linéaire	2153 Réseaux divers (adduction eau, assainiss, câblés, électrif)	20	09/11/2017
Linéaire	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	30	09/11/2017
Linéaire	2183 Matériel du bureau électrique ou éléctronique	5	09/11/2017
Linéaire	2183 Matériel informatique	5	09/11/2017
Linéaire	2183 Teminaux et téléphone mobile	1	09/11/2017
Linéaire	2184 Mobilier	10	09/11/2017
Linéaire	2188 Matériels audiovisuels	5	09/11/2017
Linéaire	2188 Petit électroménager	2	09/11/2017
Linéaire	2188 Signalisation, banderoles, barrières	5	09/11/2017
Linéaire	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	15	13/12/2018
Linéaire	2131 Constructions - Bâtiments	30	13/12/2018
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	20	13/12/2018
Linéaire	2182 Autres matèriels de transports (charriots, tractopelle)	10	13/12/2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

IV
A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		15 250,00 I	15 250,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 250,00	15 250,00
1641	Emprunts en euros	-13 325,00	-13 325,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	28 575,00	28 575,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 250,00	28 479,46	D001 2 047,80	45 777,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III	0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00		0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00		0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	10 211,47	10 211,47

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	45 777,26
Ressources propres disponibles	IV	10 211,47
Solde	V = IV - II (6)	-35 565,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV
B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**69 180,00**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ABATTOIR	BS 2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0**	**0,42**	**0,42**	**0**	**0,21**	**0,21**
Agent de maîtrise - chargé de pesée fiscale	C	0	0,21	0,21	0	0	0
Chargé de pesée ficale	C	0	0,21	0,21	0	0	0
Chargé de pesée fiscale	C	0	0	0	0	0,21	0,21
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		**0**	**0,42**	**0,42**	**0**	**0,21**	**0,21**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				**0,00**		
Chargé de pesée fiscale	C	TECH	423	0,00	3-3-4°	CDD
TOTAL GENERAL				**0,00**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Attaché territorial	A	0,05	2 371,00
TOTAL GENERAL		**0,05**	**2 371,00**

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ABATTOIR	BS 2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le PRESIDENT,
A Die, le 18/06/2020
Le PRESIDENT,

Nombre de membres en exercice :	74
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
VOTES : Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Die, le 14/05/2020

Date de convocation : 11/06/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ALLEMAND Marie-France	
ANGIBAUD Pierre	
ARAMBURU Jean	
BECHET Thomas	
BERNARD Laurent	
BOEYAERT Joël	
BRACHET Jean-Pierre	
BRES Charles	
BREYTON Christian	
BRICHE Benjamin	
CATOIRE Nathalie	
CHARRIER Christian	
CHAUVIN Daniel	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHEVROT Brigitte	
COMBEL Laurent	
CORRIOL Joëlle	
DARMON Jean-Paul	
DELAGE Robert	
EYMARD Jean-Paul	
FALCON Micheline	
FAUCHIER Yves	
FERNANDEZ Daniel	
FONTAINE Yann	
GAUTIER François	
GERY Claire	
GIRY Gérard	
GONCALVES Frédéric	
GUENO Nathalie	
GUILHOT Aline	
GUILLAUME Claude	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GUILLEMINOT Jacques	
HAMMADI Latifa	
JOUBERT Valérie	
LACOUTIERE François	
LAGIER Roger	
LAURENT Gérard	
LECLERCQ Michel	
LEEUWENBERG Philippe	
LIGEON Sophie	
LLORET Philippe	
LUQUET Odile	
MARCON Loïc	
MATHERON Alain	
MAZALAIGUE Joël	
MELLET Jérôme	
MEYSSONNIER Charles	
MOLLARD Maurice	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MONGE Florian	
MONGE Nadine	
MOUCHERON Marylène	
ORAND Laetitia	
PELLESTOR Joël	
PELLINI Catherine	
PEYROCHE Marielle	
PHILIPPE Michelle	
PLASSE Isabelle	
REY Jean-Michel	
REYNAUD Hervé	
ROLLAND Daniel	
ROUIT Jean-Pierre	
ROUX Jean-Yves	
RUSSIER Bernard	
TOURRENG Olivier	
TREMOLET Gilbert	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VANONI Eric	
VARTANIAN Michel	
VILLET Thierry	
VINAY Dominique	
VINCENT Martine	Vincent.
VINCENT Gaëlle	
VINCENT Alain	
VIOSSAT Josette PATRAS	
VIRAT Marie-Françoise	
WOLF-ROY Maryline	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25 JUIN 2020 et de la publication le 25 JUIN 2020

A Die, le 25 JUIN 2020

Pays Diois
Communauté des Communes du Diois